

FORMATION PRD

PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES



OBJECTIFS

Permettre d'intervenir face à un accident et de protéger son enfant des dangers domestiques.

COMPETENCES VISEES



- Prévenir et anticiper les différents risques présents autour d'eux
- Porter secours aux enfants et alerter efficacement



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

1 jour soit 7 heures



INTERVENANTS

Formateur certifié et formé à la pédagogie Sapeurs-Pompiers en activité



EVALUATION

Mises en situations pratiques permettant d'apprécier l'acquisition des gestes de secours et conduites à tenir



NOMBRE DE PARTICIPANTS

4 à 12 personnes



PERSONNES CONCERNEES

Nouveaux parents ou parents de jeunes enfants, assistants maternelles



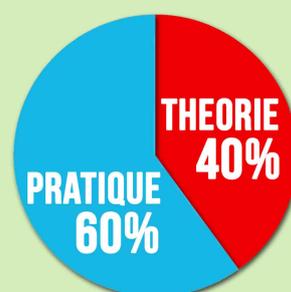
METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Mises en application des gestes de secours
- Exercices pratiques



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Mannequin Défibrillateur
- Maquillage Accessoires divers



FORMATION PRD

PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES



ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

Remise d'un livret
« Premiers secours »
à chaque stagiaire

CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur et des stagiaires.
Présentation de la formation, des objectifs et des compétences.

ANALYSE DES PIECES DE LA MAISON :

- La cuisine
- Le salon
- La salle de bains
- La chambre
- Le jardin
- Le garage

LES RISQUES LIES A LA VOITURE :

- Le transport des enfants en voiture

LE RISQUE INCENDIE :

- Situations et conduites à tenir

CONDUITES A TENIR SPECIFIQUES

- L'enfant avale un produit
- Les morsures et piqûres d'animaux
- Le coup de chaleur
- La crise convulsive
- La noyade
- Le saignement
- La brûlure
- Le traumatisme du dos, de la tête et de la nuque

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

L'OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES PAR UN CORPS ETRANGER

- Conduite à tenir face à une obstruction des voies aériennes

LA PERTE DE CONNAISSANCE

- Maintenir libre les voies aériennes d'une victime ayant perdu connaissance

L'ARRET CARDIAQUE

- Mettre en œuvre une réanimation cardio-pulmonaire précoce adaptée à celle-ci et d'utiliser un défibrillateur automatisé externe en toute sécurité le plus tôt possible

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78

www.ofps78.fr

